

L'exploitation



**CE LAIT
REMUNERE AU
JUSTE PRIX
SON PRODUCTEUR**

Lait demi-écrémé stérilisé U.H.T.

C'est qui le
patron?!

LA MARQUE DU CONSOMMATEUR
Bon et responsable



1Le

www.lamarqueduconsommateur.com

Régis et Damien Paquelet.

REPORTAGE PHOTOS : JEAN-FRANÇOIS MARIN

« C'est qui le patron?! nous redonne perspectives et espoir »

Grâce à la nouvelle valorisation de leur lait sous la marque des consommateurs C'est qui le patron?!, Régis et Damien Paquelet remettent à flot leur trésorerie et recommencent à faire des projets.

Le Gaec de l'Étang, à Chevroux, dans l'Ain, est l'une des cinquante exploitations dont le lait est commercialisé sous la nouvelle marque des consommateurs C'est qui le patron?!, avec un prix rémunérateur à 390 € les 1 000 litres. Distribuée dans un premier temps dans les seuls magasins Carrefour, la brique de lait, proposée aux consommateurs à un prix de 0,99 € le litre, est désormais disponible dans de nombreuses enseignes (lire p. 22).

« Depuis le 19 septembre 2016, le lait de notre coopérative Bresse-Val de Saône ne part plus en Italie, mais est livré à la laiterie Saint-Denis-de-l'Hôtel dans le Loiret, se réjouit Régis Paquelet, associé à son frère Damien sur une exploitation de polyculture-élevage, en limite de Bresse et du Val de Saône. Ça change tout ! Au lieu d'être payé à un prix misérable, il est enfin rémunéré à un juste prix. »

« Une partie de notre lait est payée 390 € les 1 000 litres »

En février, 82 % du lait de l'exploitation a été valorisé sous la marque C'est qui le patron?! à 390 € les 1 000 litres. Le reste a été payé au prix de la laiterie LSDH (308 €), moins 15 € de frais de participation au transport. « On retombe sur une paie du lait qui va enfin nous permettre de rémunérer correctement notre travail. » Pour bénéficier de la plus-value C'est qui le patron?!, les éleveurs se sont engagés à respecter un cahier des charges fondé sur un pâturage de trois mois au minimum, la charte des bonnes pratiques d'élevage, et une alimentation non OGM. « Nous avons fait évoluer notre complémentation azotée : d'un tiers de tourteau de colza et de deux tiers de soja, nous sommes passés à deux tiers de colza et un tiers de drèche de blé. »

Après des années de vaches maigres liées au



Le troupeau fonctionne bien. Cette année, l'élevage figure parmi les cinq premiers du Top alim Fidocl régional. Le concours récompense les éleveurs qui concilient au mieux production laitière et maîtrise des problèmes métaboliques liés à l'alimentation. J.-F. M

LE CADRE

- **À Chevroux (Ain)**, commune avec 4 exploitations adhérentes à la coopérative Bresse-Val de Saône. Des sols hétérogènes et pour partie séchant : des terrains blancs argilo-limoneux, des argiles et d'autres sableux
- **150 ha** de SAU, moitié en herbe, moitié en cultures
- **84 montbéliardes** à 8 300 kg, TB de 41,1, TP de 34,1 et une moyenne cellulaire de 305 000 leucocytes par ml
- **Matériel en propre**: charrue, semoir céréales et maïs, herse rotative, matériel de fenaion et presse, benne, semoir engrais, pulvérisateur, désileuse-mélangeuse. 6 tracteurs (5 amortis). Le reste en Cuma ou en entreprise.

démantèlement de l'URCVL en 2009, aux difficultés de la fromagerie de Leyment⁽¹⁾, puis aux déboires avec leur dernier acheteur italien Alpicom, Régis et Damien se remettent à espérer. Car 2016 a été particulièrement dure. « Avec un prix de misère tombé plusieurs mois à 200 € les 1 000 litres et un contexte laitier globalement tendu, nous n'avons aucune perspective. Nous avons aussi subi une année climatiquement très difficile, un printemps excessivement humide, puis un été sec, avec de mauvaises récoltes de céréales et de fourrages. On a dû se priver de l'argent de la vente d'une partie de nos céréales, habituellement 20 ha de blé et orge, et 15 ha de maïs grain. »

Pour tenir le choc, Régis et Damien ont tapé dans leur réserve de trésorerie, ont décalé les

Chiffres et analyse Que dit leur compte d'exploitation ?



L'EXPERT

VINCENT
MAMET

Acseil Conseil
élevage
(Ain et Saône-
et-Loire)

Résultats économiques du 01-04-2015 au 31-03-2016

Produits		334 008 €		Charges		251 426 €	
► Lait (703 531 l x 0,299 €)		210 108 €		► Charges d'approvisionnement		114 549 €	
► Animaux		43 353 €		dont Aliment du bétail		46 971 €	
dont 33 réformes maigres à 872 €		28 773 €		Produits de défense et de reproduction des animaux		8 410 €	
45 petits veaux à 240 €		10 808 €		Engrais et amendements		22 690 €	
4 veaux de boucherie à 605 €		2 422 €		Semences et plants		15 156 €	
► Végétaux		34 555 €		Produits de défense végétaux		9 736 €	
dont Blé (74 t à 160 €/t)		11 845 €		Combustibles		8 656 €	
Orge d'hiver (42 t à 130 €/t)		5 437 €		Fournitures diverses		2 930 €	
Mais grain (43 t à 160 €/t)		6 937 €		► Charges de structure		136 877 €	
Seigle		4 109 €		dont Charges sociales des exploitants		31 224 €	
Triticale		1 448 €		Travaux extérieurs et Cuma		27 343 €	
Pomme de terre (22 t à 200 €/t)		4 372 €		Eau, gaz, électricité		10 439 €	
Paille		407 €		Fermages		26 839 €	
► Variations de stock		- 7 608 €		Entretien et réparations		12 251 €	
► Indemnités et subventions		53 600 €		Assurances		9 562 €	
dont 36 400 € de DPU et 8 673 € d'aides de minimis liées à la crise de l'élevage 2015				Contrôle laitier, plan de fumure, comptabilité		9 609 €	
				Honoraires vétérinaires		1 495 €	
				Transport, frais postaux		6 065 €	
				Impôts et taxes		1 155 €	
				Service de remplacement		895 €	
EBE : 82 582 €							
► Annuités		46 913 €		► Amortissements		52 912 €	
► Disponible pour autofinancement et prélèvements privés		35 669 €		► Frais financiers		8 370 €	
				► Résultat courant		21 300 €	

« Les charges d'exploitation ont baissé en 2015-2016 de 12 000 €, témoignant des efforts réalisés par les éleveurs pour réduire tous les postes de charges d'approvisionnement, aidés par l'effet de la baisse des prix du gasoil et des engrais.

Parmi les marges de progrès encore à explorer pour diminuer les charges figure l'avancement de l'âge au premier vêlage de 30 mois au lieu de 34-36 mois actuellement. C'est un levier pour réduire la phase improductive et donc les coûts. Le suivi de croissance des génisses est déjà en œuvre.»

« Les frais vétérinaires sont faibles. Le troupeau est en bonne santé. Les résultats reproduction sont bons : 70 % de taux de réussite en première IA sur les vaches, 73 % sur les génisses. L'IVV est de 384 jours.»

→ factures d'un mois ou deux, réduit les charges autant qu'ils le pouvaient, repoussé les investissements, gardé le vieux matériel, et fait l'impasse sur des travaux d'entretien de l'exploitation et de ses abords.

« Il ne fallait pas que ça dure six mois de plus. » L'idée d'arrêter le lait n'a toutefois fait qu'effleurer l'esprit des éleveurs, animaliers dans l'âme. « Arrêter le lait, mais pour faire quoi à la place ? » La gestion prudente en vigueur sur l'exploitation ainsi que la bonne maîtrise du troupeau laitier ont aidé les deux frères à passer la période difficile.

La stabulation des laitières, construite en 1995 par Michel, le père de Régis et de Damien, alors en Gaec, et initialement sur

aire paillée, a été transformée en logettes sur caillebotis en 2012. Les travaux ont été réalisés dans le cadre de la mise aux normes consécutive à l'installation de Damien (et donc subventionnés à hauteur de 60 % avec deux JA). Un an plus tard, un Dac à trois stalles était installé. Aujourd'hui, avec ses 75 logettes et ses 71 places au cornadis, le bâtiment est saturé.

« Le confort des animaux, une priorité pour nous »

« Avec la conjoncture difficile, il a fallu produire plus pour absorber au mieux les investissements liés au bâtiment (mise aux normes, Dac, silo, salle de traite). Le lait mieux rémunéré va

nous permettre de réduire le troupeau de 4-5 vaches. » Ce qui diminuera d'autant la charge de travail et améliorera le confort des animaux. Une priorité pour les éleveurs. Sous le même toit sont hébergées les génisses à inséminer et les tarries. Dix à quinze jours avant vêlage, ces dernières reçoivent un peu de la ration des vaches, de la farine de seigle, du tourteau de colza, des minéraux et du chlorure de magnésium. L'été, pour la préparation au vêlage, les animaux sont rentrés. Une case pour les mises bas est également disponible. Elle sert aussi d'infirmerie. « À l'exception des vêlages en début d'après-midi, les vaches restent douze heures avec leur veau, le temps de s'assurer que ces derniers ont

« Arrêter le lait ? Mais pour faire quoi à la place ? »

EBE
Produit brut = **24,64 %**

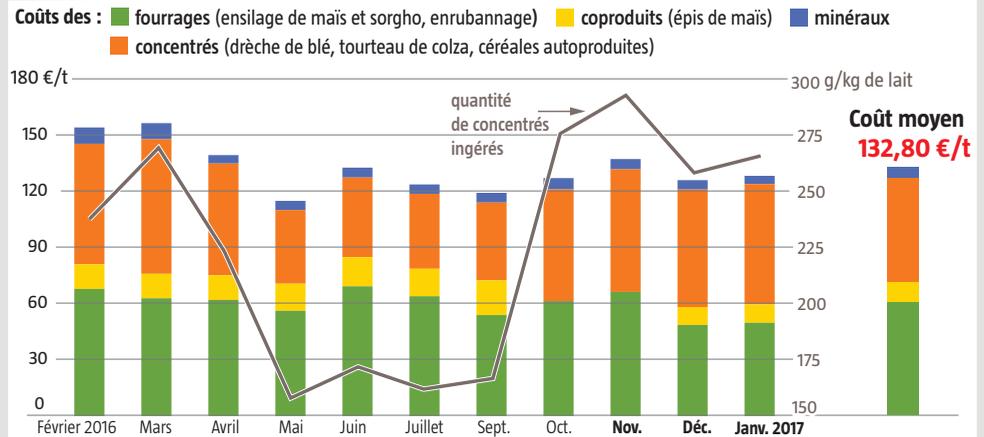
Les trois années précédentes, ce ratio était de 32 %. Les difficultés laitières et les aléas climatiques entraînant de mauvaises récoltes sont passés par là. L'exercice 2015-2016 n'intègre qu'un mois de paie de lait catastrophique, celle de mars 2016.

Baisse du produit = **-14 %**

Ce recul par rapport à l'année précédente concerne aussi bien les céréales, dont les quantités commercialisées et les prix ont fortement baissé (-18 642 €), que la recette laitière (-37 518 €). 14 200 litres de lait supplémentaires avaient pourtant été produits mais à un prix moyen de 0,30 € (contre 0,36 € sur l'exercice précédent).

Un coût alimentaire maîtrisé à 134 €/t de lait grâce à une ration diversifiée

Évolution du coût alimentaire* du Gaec de l'Étang par tonne de lait



« Cet hiver, alors que les coûts d'alimentation ont augmenté à cause de la faible efficacité des fourrages, le coût de la ration du Gaec de l'Étang est resté stable, autour de 130 €/t, contre 141 € en moyenne pour les systèmes maïs-herbe de plaine du secteur. **Plusieurs éléments expliquent cette situation.**

- **La proportion de maïs dans la ration du Gaec est très inférieure** à ce que l'on observe dans les rations du secteur (40 % de la MS avec l'épi contre 70-75 %). La part de sorgho, moins cher que le maïs, est plus élevée.
- **En récoltant l'herbe au printemps en enrubannage, les éleveurs limitent le risque d'être dépassés par le stade de l'herbe.** En 2016, ils ont pu passer plus facilement dans les fenêtres météo et ont récolté un fourrage de meilleure qualité, et donc plus efficace que les autres.
- **Pour leur concentré, les associés du Gaec de l'Étang n'utilisent que des matières premières simples.**
- **La ration très diversifiée** de l'élevage est l'une des plus complexes de la zone. **C'est une ration très sécurisée avec beaucoup d'herbe de diverses qualités : quatre types d'enrubannage différents**, plus ou moins riches en fibre ou MAT, sont intégrés dans la ration hivernale. Les éleveurs ont toujours travaillé dans l'optique de valoriser leur surface en herbe. Un pas supplémentaire va être franchi ce printemps avec la mise en place d'un pâturage plus dynamique ».

* Le prix des céréales autoconsommées a été fixé à 140 €/t. Les fourrages ont été évalués à un prix de référence calculé sur la base des coûts de production d'un échantillon d'exploitations d'Acseil Conseil élevage (Ain et Saône-et-Loire).

bien tété. » Les femelles de renouvellement sont logées dans un ancien poulailler reconverti, à moindres frais, en stabulation paillée, en 2007. Au pâturage de mi-mars-début avril jusqu'à mi-octobre ou mi-novembre, les laitières reçoivent l'hiver une alimentation très diversifiée et riche en herbe. Distribuée le soir (avec rajout d'une balle d'enrubannage le matin), la ration semi-mélangée est établie pour 30 kg de lait.

❶ **Pour nettoyer les caillebotis**, en attendant de s'offrir un robot racleur, Régis a bricolé son propre outil à partir d'un morceau de planche et d'un bout de courroie de presse. Il l'utilise matin et soir, en même temps qu'il nettoie les logettes. Vingt minutes suffisent pour faire le tour de la stabulation.

J.-F.M.





« Notre proportion de lait valorisé sous cette marque varie de

→ Elle se compose de 5,7 kg de MS d'ensilage de maïs plante entière, 1,7 kg d'ensilage maïs épi, 1,6 kg d'ensilage sorgho BMR, 3,8 kg d'enrubanné fibreux (2,8 kg de prairie temporaire deuxième coupe + 1 kg de ray-grass hybride-trèfle violet première coupe), 2 kg d'enrubanné riche en MAT (couverts RGI-trèfle incarnat), 0,7 kg d'enrubanné de luzerne première coupe, 0,7 kg de foin, 0,5 kg de seigle, 3,4 kg de tourteau de colza, 50 g d'urée, 180 g de minéral 0.30.12, 50 g de carbonate de calcium, 50 g de sel, 50 de bicarbonate de sodium. La complémentation se fait au Dac avec une VL 24 fabriquée à la ferme, comprenant 60% de seigle et 40% de drèche de blé (5 kg de VL maxi par vache). Pour valoriser davantage l'herbe qui occupe la moitié de la surface de l'exploitation, Régis

et Damien se lanceront ce printemps dans un pâturage plus dynamique. Ils ont suivi une formation et le potentiel est là : 25 ha de prés sont disponibles autour des bâtiments. Ici, le pâturage est surtout valorisé au printemps (30 ares par vache) et à l'automne, car l'été est généralement un peu sec.

« Nous espérons accroître la part d'herbe pâturée »

En avril-mai, la ration à l'auge est alors réduite de 40 % environ et le tourteau de colza est abaissé au maximum pour amener moins d'azote soluble. La drèche de blé (0,95 UFL, 228 PDIN, 143 PDIE et 34 de MAT) est conservée. Avec une conduite plus rigoureuse du pâturage, les éleveurs espèrent, à surface identique, accroître la part d'herbe

Récoltes Enrubannage et couverts

Plus souple que l'ensilage, l'enrubannage permet de ramasser les 4 ou 5 coupes de luzerne par an, ainsi que les prairies temporaires graminées-légumineuses (3 ou 4 par an) au meilleur stade. Il a par contre un coût : 1,50 € par botte pour l'enrubanneuse de la Cuma, plus environ 3 € pour le film. Les couverts implantés depuis 2010 sont soit laissés au sol, soit ramassés en fin d'année ou au printemps. Derrière l'orge et le seigle est semé un mélange composé

d'avoine, de vesce et d'un peu de trèfle d'Alexandrie sur une partie de la surface. Derrière un maïs ensilage, du RGI et du trèfle incarnat, plus rapides à s'implanter, sont privilégiés. Les couverts valorisent les effluents et améliorent les terres sableuses. Cette année, 8 ha RGI-trèfle et 25 ha avoine-vesce seront implantés. Entre mi-octobre et mi-janvier, 10 kg de matière brute de couverts ensilés au printemps 2016 (RGI-trèfle incarnat) ont été intégrés à la ration des vaches.





② **Un chemin d'accès** bétonné conduit les vaches directement de la stabulation aux pâtures. Il est raclé deux ou trois fois au cours de l'été.

J.-F. M.

③ **Les petits veaux.** Quand ils sont âgés de trois à quatre semaines, les veaux gardés pour le renouvellement passent à une buvée par jour. Il n'y a pas de lait le dimanche. Cela allège l'astreinte. La pratique, mise en œuvre il y a deux ans, incite les animaux à manger rapidement des granulés et du foin, et donc à développer leur système digestif en vue d'un sevrage précoce à dix ou douze semaines.

J.-F. M.

40 à 70 %.



④ **Le silo « sandwich »** de maïs et de sorgho est protégé contre les étourneaux par un filet. Le sorgho BMR valorise mieux que le maïs les petites terres et ne réclame pas d'aussi grosses fumures. Pauvre en amidon et riche en sucre, il se complète bien dans la ration avec le maïs. En 2016, le sorgho et le maïs ont été ensilés en deux fois.

J.-F. M.

⑤ **Les balles d'enrubannage** d'herbe et de luzerne (600 par an) sont stockées sur une parcelle sableuse. Pour la première année au printemps 2016, les éleveurs ont ensilé des couverts qui s'étaient bien développés au cours de l'hiver doux 2015-2016.

J.-F. M.

→ pâturée pour gagner en coût de ration. Les parcelles vont être redécoupées au fil électrique pour une durée de pâturage de trois jours (contre une semaine actuellement). À terme, quand le système sera bien calé, des clôtures plus rigides pourront être posées. Pour l'abreuvement des animaux, des points d'eau seront aménagés.

« Des vêlages ce printemps pour profiter de la pousse d'herbe »

Huit génisses et des vaches ont été inséminées en juin-juillet 2016 pour avoir des vêlages ce printemps afin de profiter de la pousse d'herbe et d'essayer de lisser la production. Avec une paie de lait quasi doublée depuis l'automne, Régis et Damien remettent leur trésorerie à flot et envisagent quelques investissements : un bol mélangeur cette année, un robot racler pour les caillottes l'an prochain peut-être. Des génotypages ont été réalisés cet hiver sur les génisses à inséminer cet été et l'hiver prochain dans l'objectif de trier les animaux en amont. Les jeunes éleveurs ont retrouvé le moral et la sérénité. Ils espèrent juste que cela va durer.

ANNE BRÉHIER

(1) Après le démantèlement de l'Union régionale de vente de lait de Rhône-Alpes, les producteurs de la coopérative Bresse-Val de Saône avaient été affectés à la fromagerie du Leyment. Avec les difficultés traversées par celle-ci, ils avaient repris la commercialisation de leur lait en 2013.



6 **La salle de traite**, une 2 x 4 tandem construite en 1995, a été rénovée dix ans plus tard. Un diagnostic effectué avec le Lactocorder avait mis en évidence un débit un peu faible. Les griffes et le décrochage automatique ont été changés, des compteurs à lait ont été installés. La traite dure deux heures avec nettoyage. Damien et Régis s'y relaient.

J.-F.M.

7 **Les génisses** sont hébergées dans un ancien poulailler transformé en 2007 en cinq cases paillées avec une marche derrière les cornadis. Le sol a été décaissé à deux endroits pour récupérer de la hauteur et passer avec le tracteur. Le paillage est fait à la machine. Le foin est déroulé à la main. L'ambiance du bâtiment est bonne. Seule limite : la lumière. Mais les animaux n'y sont hébergés que cinq mois de l'année entre novembre et mars.

J.-F.M.